

Organiser l'accès  
aux soins  
et à la prévention

Valoriser  
l'accompagnement

Exprimer  
les  
besoins

Construire  
une culture  
professionnelle  
commune

Intégrer la santé  
au parcours de vie  
des personnes  
en situation  
de handicap

Coordonner  
le parcours  
de santé

Faciliter le recours  
aux technologies  
de l'information  
et de la  
communication

Faciliter  
et développer  
l'accès  
aux  
soins ambulatoires

Prévenir  
et adapter  
l'hospitalisation  
avec ou sans  
hébergement

Valoriser l'image  
que la personne  
en situation  
de handicap  
perçoit d'elle-même

Mettre  
en oeuvre  
et  
évaluer la  
charte Romain Jacob

Améliorer  
la réponse  
aux  
urgences  
médicales



# Charte Romain Jacob

Unis pour l'accès à la santé des personnes en situation de handicap

